



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

A&C STRAGIER SRL

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Tissus (tissés ou tricotés ou éponges ou velours), rubans
– en coton, lin, viscose, viscose de bambou, polyamide,
polyester, poil de chèvre et/ou leurs mélanges et/ou
mélanges avec de l'élasthanne – écru, blanc, teint et/ou
imprimé de manière digitale ou pigmentée –
exclusivement produit à partir de composants pré-
certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100

CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) – Annexe 4



STANDARD
100

2101018
Centexbel

Ce certificat 2101018 est valide jusqu'au
31.01.2027 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 1095
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Myriam Vanneste
Certification Officer

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur oeko-tex.com/en/faq.

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Zwijnaarde, 2026-04-15

